



**AVIS DES SIGNATAIRES AUTORISÉS ET
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2016-2017**

Le Comité scolaire de/du _____ autorise les
(école / collège)
membres suivants à être signataires :

du compte bancaire à _____
(institution financière)

au nom du Comité scolaire de/du _____
(école / collège)

Les chèques doivent être signés par un minimum de deux des signataires susmentionnés.

Proposition adoptée le _____ à la réunion du Comité scolaire
(date)

de/du _____
(école / collège)

Date

Présidence du comité scolaire

Secrétaire du comité scolaire

Prière de remettre ce formulaire complété, accompagné du rapport de fin d'année et du relevé de compte bancaire (au 30 juin de l'année scolaire précédente) à la secrétaire administrative de la CSFM **avant le 31 octobre**. Dès réception, un chèque d'allocation vous sera remis :

- a) contribution de base = 500 \$
- b) montant additionnel = 2 \$/élève (ETP) en date du 30 septembre de l'année scolaire en cours